

TARIFS DES ACTIVITÉS

BELFORTAINS

	QF1 ET QF2	ALLOCATAIRE CAF	NON ALLOCATAIRE CAF
½ journée	1€	2€	2,50€
Journée	1,75€	2,75€	3,25€
Mini Séjour	30€	36€	39€

NON BELFORTAINS

	QF1 ET QF2	ALLOCATAIRE CAF	NON ALLOCATAIRE CAF
½ journée	3€	4€	4,50€
Journée	3,75€	4,75€	5,25€
Mini Séjour	42€	48€	51€

En cas d'absence non justifiée au moins 24 heures à l'avance du jeune inscrit, l'activité sera facturée. Règlement sur facture auprès de la Trésorerie Générale par chèque ou espèces.

Crédit photo Benoît Grébaux/Deposit photo

PROGRAMME

ACTIVITÉS

JEUNESSE

**DU 6 JUILLET
AU 21 AOÛT 2020**
POUR LES 11-17 ANS

INSCRIPTIONS

DANS LES ANTENNES JEUNESSE

- **Antenne jeunesse Glacis-du-Château**
Groupe scolaire Paul-Langevin : Adel Louail : 06 62 43 53 94
- **Antenne jeunesse des Résidences**
8 rue de Madrid : Ahcène Abid : 06 61 32 19 93 / 03 84 27 55 45
- **Antenne jeunesse Simone-Signoret**
8 rue Zaporojie : Nathalie Gigandet : 06 28 51 48 35 / 06 21 41 50 52

Papier à trier - ne pas jeter sur la voie publique



éléphant 03 84 21 22 24



VILLE DE BELFORT
Hôtel de Ville de Belfort
et du Grand Belfort
Place d'Armes - 90020 BELFORT



LES ACTIVITÉS

DU 06 AU 10 JUILLET

ANTENNE SIMONE-SIGNORET

Activités : théâtre et vidéo

ANTENNE DES RÉSIDENCES

Activités de pleine nature : VTT, équitation, randonnée

ANTENNE DES GLACIS-DU-CHÂTEAU

Activités de pleine nature : VTT, équitation, randonnée

DU 15 AU 17 JUILLET

ANTENNE SIMONE-SIGNORET

Mini stage : VTT pour les 11-14 ans

ANTENNE DES RÉSIDENCES

Activités aquatiques : baignade, jeux d'eau, sortie piscine

ANTENNE DES GLACIS-DU-CHÂTEAU

Sports collectifs : football, hand-ball, basket-ball...

DU 20 AU 24 JUILLET

ANTENNE SIMONE-SIGNORET

Randonnée : dans les Vosges et au plateau des Mille étangs

Activités : sport bien-être (yoga...)

ANTENNE DES RÉSIDENCES

Sorties culturelles : maison de l'environnement, château, Citadelle de Belfort, cinéma

ANTENNE DES GLACIS-DU-CHÂTEAU

Sorties culturelles : maison de l'environnement, château, Citadelle de Belfort, cinéma

DU 27 AU 31 JUILLET

ANTENNE SIMONE-SIGNORET

Expression corporelle : théâtre, mime, danse...

Fabrication : jeux en bois et customisation de petits meubles

ANTENNE DES RÉSIDENCES

Les pieds dans l'eau : découverte des lacs de notre région

ANTENNE DES GLACIS-DU-CHÂTEAU

Les pieds dans l'eau : découverte des lacs de notre région

DU 03 AU 07 AOÛT

ANTENNE SIMONE-SIGNORET

Activités « fait maison » : soin du visage, dentifrice naturel, masques en tissu

ANTENNE DES RÉSIDENCES

Sports extrêmes : rafting, paint ball, accrobranche...

ANTENNE DES GLACIS-DU-CHÂTEAU

Sports extrêmes : rafting, paint ball, accrobranche...

DU 10 AU 14 AOÛT

ANTENNE SIMONE-SIGNORET

Atelier cuisine

ANTENNE DES RÉSIDENCES

Sorties culturelles chez nos voisins : zoo de Mulhouse, Citadelle de Besançon, musée de l'automobile...

ANTENNE DES GLACIS-DU-CHÂTEAU

Activités de loisirs : bouées d'été, jeux de plateau...

DU 17 AU 21 AOÛT

ANTENNE SIMONE-SIGNORET

Impose ton style !

ANTENNE DES RÉSIDENCES

Nature et animaux : équitation, VTT, randonnée

ANTENNE DES GLACIS-DU-CHÂTEAU

Nature et loisirs : accrobranche, néolaser, VTT...

À SAVOIR

ASSURANCE : Le responsable de l'enfant doit vérifier que sa responsabilité civile chef de famille ou multirisque habitation ou assurance extrascolaire couvre bien l'activité choisie et, le cas échéant, souscrire en complément une assurance individuelle accident (renseignez-vous auprès de votre assureur).

RESPONSABILITÉ : La Ville de Belfort n'est responsable des dommages consécutifs aux accidents qu'en cas de faute professionnelle pouvant lui être imputée. Elle est responsable du mineur porté présent. Elle décline toute responsabilité en cas d'accident survenu avant ou après les horaires de prise en charge du mineur. La Ville de Belfort ne peut être tenue pour responsable des objets perdus ou volés sur les installations sportives.

ATTENTION : En cas d'effectifs insuffisants, la Ville de Belfort se réserve le droit d'annuler ou de modifier ses programmes et de n'accepter les inscriptions que dans la limite des places disponibles. Pour toutes les sorties aquatiques, le test d'aisance aquatique est requis pour l'inscription. Il devra également être présenté par le mineur le jour de l'activité.

COVID-19 : Toutes nos activités sont organisées dans le respect des protocoles et règles de sécurité sanitaires (désinfection du matériel entre chaque utilisation, gestes barrières, distanciation physique). Les activités sont susceptibles d'être modifiées en fonction de l'évolution des protocoles sanitaires.